

Attitude de l'URSS à l'égard de la CEE

Source: CVCE. European Navigator. Etienne Deschamps.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/attitude_de_l_urss_a_l_egard_de_la_cee-fr-cb26e6ca-3aa2-4262-8185-956be3e6861d.html

Date de dernière mise à jour: 07/07/2016



Attitude de l'URSS à l'égard de la CEE

L'URSS a condamné, dès la naissance de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), toute idée d'intégration européenne. Elle voit dans cette association d'États une courroie de transmission du grand capitalisme américain qui cherche à subjuguier les peuples européens pour en tirer le profit maximal. Les Soviétiques, qui craignent la restauration d'une Allemagne forte, s'inquiètent également des velléités militaires de l'Europe occidentale qu'ils ressentent comme un instrument au service de l'OTAN et une menace directe contre le bloc communiste.

L'URSS a suscité, en janvier 1949, la création du Conseil d'assistance économique mutuelle (COMECON) pour disposer d'un pendant à l'Organisation européenne de coopération économique (OECE). Longtemps, le COMECON et la Communauté économique européenne (CEE) se sont ignorés mutuellement. Des contacts épisodiques se sont néanmoins multipliés aux moments de détente dans les relations Est-Ouest bien que les relations commerciales que la CEE entretient avec les pays d'Europe centrale et orientale se situent essentiellement sur un plan bilatéral.